

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL MARDI, 18 JANVIER 2022 À 19 H

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DU QUORUM PAR LE GREFFIER
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. PÉRIODE DE QUESTIONS DESTINÉE AU PUBLIC
4. APPROBATION - PROCÈS-VERBAUX DU 14 ET 16 DÉCEMBRE 2021
5. DÉPÔT DE DIVERS DOCUMENTS
 - CE 2021-12-08 - Procès-verbal signé;
 - CE 2021-12-09 - Procès-verbal signé;
 - Déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil;
 - Relevé prévu à l'article 360.2 de la L.E.R.M..
6. DOSSIERS D'URBANISME
 - 6.1 Dérogation mineure
 - 6.2 DM et PIIA
 - 6.3 PIIA
 - 6.3.1 PIIA - Cominar et BCI / Groupe BC2 – 100, boulevard Brien - lots 3 960 780, 2 145 527, 2 719 425, 2 727 617, 2 727 618, 2 939 170, 3 960 779 - 2021-0756 (UDD-LD)
 - 6.3.2 PIIA - Coupe Sculpture 2e Édition / André Léonard Architecte – 281, rue Notre-Dame - lot 1 752 445 - 2021-0757 (UDD-LD)
 - 6.3.3 PIIA - Ascenseurs Néos – 601, boulevard Iberville - lot 5 563 870 - 2021-0759 (UDD-LD)
 - 6.3.4 PIIA - Dentisterie Hanok / Letrart – 421, rue Notre-Dame - lot 2 144 479 - 2021-0765 (UDD-LD)
 - 6.3.5 PIIA - 30 Minute Hit / Enseignes Montréal Néon – 111, boulevard Industriel - lots 2 388 012, 2 388 013, 2 388 014, 2 388 015, 2 388 016, 2 388 017, 2 388 018, 2 388 021 - 2021-0768 (UDD-LD)
 - 6.3.6 PIIA - Pizza Salvatoré / Salvatoré Construction – 333, boulevard Brien – lots 4 303 876, 2 097 662, 4 303 879, 4 303 878, 4 303 877, 4 303 875 - 2021-0769 (UDD-LD)
 - 6.3.7 PIIA - Focal Naim / Enseignes Décor Design – 313, rue Marion – lots 2 102 620, 2 102 621, 2 102 622 - 2021-0764 (UDD-LD)
 - 6.3.8 PIIA - Mondou / Daniel Provencher et cie – 219, boulevard Brien – lot 2 147 174 - 2021-0776 (UDD-LD)
 - 6.3.9 PIIA - Les Résidence Gingras / Effigi Art – 375, rue Saint-Paul - lot 2 102 259 - 2021-0767 (UDD-LD)
 - 6.3.10 PIIA - Hyundai Repentigny / Daniel Provencher et cie – 845, rue Notre-Dame - lot 2 386 818 - 2021-0766 (UDD-LD)
 - 6.3.11 PIIA - M. Sidiki Doucoure Boubacar / Iwan Architecture – 1586, rue de l'Harricana - lot 4 187 717 - 2021-0760 (UDD-LD)
 - 6.3.12 PIIA - M^{me} Frédérique Proulx-Morel et M. Pierre-Olivier Barrette / Luc Prud'homme – 590, rue Joliette - lot 2 143 723 - 2021-0762 (UDD-LD)
 - 6.3.13 PIIA - M. Marc-André Lusignan / Isabelle Lapierre Technologue en Architecture – 692, rue Larose - lot 2 388 378 - 2021-0763 (UDD-LD)
 - 6.3.14 PIIA - M. Francis Vinet / Architecture La Cabane – 286, boulevard Iberville - lot 1 752 616 - 2021-0761 (UDD-LD)

- 6.3.15 PIIA - Ville de Repentigny – 15, rue Le Gardeur - lot 6 276 167 - 2021-0770 (UDD-LD)
- 6.3.16 PIIA - Ultramar / Nvira Environnement – 626, rue Notre-Dame - lot 2 385 869 - 2021-0771 (UDD-LD)
- 6.3.17 PIIA - Station-Service Johnny / Construction CVK – 492, rue Notre-Dame – lot 2 143 541 - 2021-0772 (UDD-LD)
- 6.3.18 PIIA - CPE Le Chat Perché / Meta+Forme Paysages – 302, rue Notre-Dame-des-Champs - lot 1 750 552 - 2021-0774 (UDD-LD)
- 6.3.19 PIIA - Gestion Immobilière KDN / Agence AX Design – 50, rue Léonie – lot 1 750 541 - 2022-007 (UDD-LD)

7. AFFAIRES COURANTES

- 7.1 Représentant au conseil d'administration d'Excellence Repentigny - 2021-0729 (MAI-JB)
- 7.2 Représentant au conseil d'administration de l'Aramusique - 2021-0733 (MAI-JB)
- 7.3 Représentant au conseil d'administration des Internationaux de tennis junior Banque Nationale - 2021-0734 (MAI-JB)
- 7.4 Représentant au conseil d'administration du Centre à Nous - 2021-0735 (MAI-JB)
- 7.5 Représentant au conseil d'administration de Diffusion Hector-Charland - 2021-0736 (MAI-JB)
- 7.6 Représentant au conseil d'administration d'Archives Lanaudière - 2021-0737 (MAI-JB)
- 7.7 Représentant au conseil d'administration de la Société de développement récréotouristique de Repentigny - 2021-0738 (MAI-JB)
- 7.8 Représentant au conseil d'administration du Carrefour jeunesse-emploi L'Assomption - 2021-0740 (MAI-JB)
- 7.9 Participation financière au programme de subvention Rénovation Québec (PRQ-SHQ) - Volet VI - Maisons lézardées - 2021-0743 (UDD-VJ)
- 7.10 Approbation - suspension du volet 3 de l'entente la Ville et CGI - 740, rue Pontbriand - centre de vaccination - 2021-0745 (SAJC-LAG)
- 7.11 Prolongation du protocole d'entente avec le Centre de services scolaires des Affluents anciennement appelé La Commission scolaire des Affluents - 2021-0589 (SLVC-VP)
- 7.12 Protocole d'entente avec la Société de développement récréotouristique de Repentigny en lien avec l'offre d'activités aux Sentiers de la Presqu'île - 2021-0720 (SLVC-VP)
- 7.13 Autorisation de signature - Acte d'acquisition - Les sentiers de la Presqu'île, 2001, rue Jean-Pierre - 2022-0003 (UDD-VJ)
- 7.14 Approbation - autorisation signature - Protocole d'animation - Corporation Hector-Charland - 2021-0333 (ACL-KCG)
- 7.15 2022-GG-028 - Approbation - Renouvellement de contrat de service 2022 – PG Solutions - 2021-0749 (RI-DL)
- 7.16 2021-CP-148 - Octroi de contrat pour la stabilisation de la rive gauche de la rivière L'Assomption - secteur avenue des Rivières - 2021-0571 (GI-CR)
- 7.17 2021-SP-094 - Octroi de contrat pour la fourniture de produits de signalisation routière - 2021-0687 (FIN-MJB)
- 7.18 2022-RG-032 - Adhésion - Contrat à commandes - Regroupement licences Microsoft Select Plus (CAG) - 2021-0778 (FIN-MJB)
- 7.19 2021-SPP-139 - Octroi de mandat de services professionnels pour la surveillance des travaux de réfection et élargissement du pont Rivest - 2021-0780 (GI-CR)
- 7.20 Nominations - membres des commissions du conseil municipal
- 7.21 2020-SP-186 - Approbation - modification accessoire - responsabilité civile municipale - période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 - 2022-0016 (SAJ-LAG)

8. SÉCURITÉ URBAINE

9. GESTION DU CAPITAL HUMAIN (RH)

10. RÈGLEMENTS

10.1 Premier projet

10.2 Second projet

10.3 Présentation des projets de règlements et avis de motion

10.3.1 570-1 : Règlement amendant le règlement numéro 570, lequel décrète des travaux de réfection et d'élargissement du pont Rivest afin de réviser le montant de l'emprunt initial ainsi que l'annexe A intitulée Élargissement du pont Rivest – estimation

10.3.2 580 : Règlement concernant la constitution de commissions du conseil municipal

10.3.3 581 : Règlement décrétant un emprunt de 124 000 \$ remboursable sur une période de cinq (5) ans afin de pourvoir au coût de refinancement d'obligations venant à échéance en 2022 pour certains règlements d'emprunt totalisant une somme totale de 6 180 732 \$

10.3.4 582 : Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Ville de Repentigny

10.3.5 583 : Règlement sur le code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Repentigny

10.3.6 584 : Code d'éthique et de déontologie pour le personnel de cabinet de la Ville de Repentigny

10.3.7 585 : Règlement décrétant des dépenses en immobilisation relatives au réseau routier et un emprunt de 1 950 000 \$ à ces fins

10.3.8 586 : Règlement décrétant des dépenses en immobilisation relatives au réseau routier et un emprunt de 550 000 \$ à ces fins

10.3.9 587 : Règlement décrétant des dépenses en immobilisation relatives à la mise aux normes des stations de purification et de traitement de l'eau ainsi qu'un emprunt de 8 800 000 \$ à ces fins

10.3.10 588 : Règlement décrétant des dépenses relatives à l'acquisition d'équipements dans les parcs de la ville et la réalisation de travaux pour leur mise à niveau et un emprunt de 380 000 \$ à ces fins

10.3.11 589 : Règlement décrétant des dépenses relatives au réseau cyclable et aux sentiers polyvalents ainsi qu'un emprunt de 790 000 \$ à ces fins

10.3.12 590 : Règlement décrétant des dépenses en immobilisation relatives à la réfection d'immeubles municipaux comprenant l'installation de bornes de recharge pour des véhicules électriques ainsi qu'un emprunt de 1 650 000 \$ à ces fins

10.3.13 591 : Règlement décrétant l'acquisition de véhicules pour certains services municipaux et un emprunt de 1 375 000 \$ à ces fins

10.3.14 592 : Règlement décrétant des dépenses en immobilisations en matière de technologie de l'information et équipements spécialisés ainsi qu'un emprunt de 480 000 \$ à ces fins

10.4 Adoption

10.4.1 78-23 : Règlement modifiant le règlement numéro 78 de la Ville de Repentigny intitulé : Règlement décrétant la tarification pour le financement de certains biens, services et activités de la Ville de Repentigny

10.4.2 578 : Règlement sur la gestion contractuelle

11. INTERVENTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Donné à Repentigny, ce 14^e jour du mois de janvier 2022.